

As-tu entre 15 et 24 ans? SI OUI, ÉCOUTE-BIEN!

N'importe où tu travailles ou le genre de travail que tu fais, tu pourrais courir le risque de te blesser.

Quand tu commences un nouvel emploi, pose-toi les questions suivantes – cela pourrait te sauver la vie!

QUESTIONS À TE POSER QUAND TU COMMENCES À TRAVAILLER

_____ Recevrai-je une formation en sécurité au travail?

_____ Qui me surveillera pour s'assurer que je fais le travail en toute sécurité?

_____ M'informera-t-on sur la façon de bien utiliser les appareils et les machines? Y a-t-il des protecteurs sur les machines pour éviter qu'elles ne m'accrochent ou me tirent?

_____ Saurai-je ce que je dois faire si une urgence survient au travail?

_____ M'a-t-on informé de tous les dangers au travail? Est-ce que je sais comment me protéger de ceux-ci?

_____ Est-ce que je travaille avec des matières dangereuses ou des produits chimiques? Si oui, ai-je reçu une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail ([SIMDUT](#))? Est-ce que je sais comment manipuler les produits de façon sécuritaire?

_____ Dois-je porter de l'équipement de protection au travail (par exemple casque de protection, lunettes de sécurité, chaussures à embout d'acier)? Si oui, est-ce que je sais quand et comment les porter?

_____ Est-ce que je risque de glisser, de trébucher, de tomber ou de soulever des objets trop lourds? Si oui, comment puis-je réduire ces risques?

_____ Est-ce que je travaillerai à partir de hauteurs? Si oui, des échelles sécuritaires ou des dispositifs antichutes sont-ils fournis?

_____ Y a-t-il quelqu'un avec qui je peux discuter de mes inquiétudes sur la sécurité, à qui signaler des conditions de travail dangereuses ou des blessures subies au travail?

Conseils que TOUS les travailleurs doivent apporter au travail

- Tous les travailleurs courent le risque de subir une blessure au travail, qu'importe leur niveau d'expérience ou le type d'emploi.
- Chaque année, près de 2 000 Néo-Brunswickois âgés entre 15 et 24 ans signalent une blessure au travail et, de 1998 à 2008, treize jeunes travailleurs sont décédés des suites d'un accident du travail.
- Les blessures subies au travail peuvent avoir des conséquences graves à long terme.
- N'aie pas peur de poser des questions, de parler ou de demander de l'aide lorsqu'il s'agit de ta sécurité. Parle à ton surveillant; à ton délégué à l'hygiène et à la sécurité; ou à ton comité mixte d'hygiène et de sécurité à propos de tes inquiétudes en matière de sécurité.
- Tous les travailleurs ont droit à un lieu de travail sécuritaire.
- Obtiens tous les renseignements dont tu as besoin pour faire ton travail en toute sécurité.
- Sois responsable et suis les règles et les consignes de sécurité.
- TU es capable de prévenir des blessures subies au travail.
- Ne ferme pas les yeux sur les dangers au travail.
- Porte l'équipement de sécurité nécessaire.
- Dis non ou demande de l'aide pour effectuer une tâche qui dépasse tes capacités ou qui pourrait être dangereuse.
- Tu peux obtenir de l'aide. Téléphone à Travail sécuritaire NB au 1 800 222-9775 si tu as des questions au sujet de la sécurité au travail ou consulte son site Web à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca.